

COMPTE RENDU SUCCINT DE LA 3^{ème} REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09 NOVEMBRE 2007

Ordre du jour :

- 1) - Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2007 du Conseil Municipal ;
- 2) - Divers projets de délibération (n° 39 à 52/2007)
- 3) - Affaires diverses

Etaient présents :

1 - LISAN	Marcelin	Maire ;
2 - TEIHO	Marie-Hélène	1 ^{er} adjoint au maire
3 - MALATESTTE	Antonio	2 nd adjoint au maire
4 - LEMAIRE	Gaston	3 ^{ème} adjoint au maire
5 - VAIHO	Dorita	4 ^{ème} adjoint au maire
6 - LY	Gaby	5 ^{ème} adjoint au maire
7 - LEE CHIP SAO	Eric	6 ^{ème} adjoint au maire
8 - TSING TIN	Anitihī, Félix	7 ^{ème} adjoint au maire
9 - TERAATEPO	Mana, Gilles	8 ^{ème} adjoint au maire
10 - FAATAUIRA	Camille	maire délégué de Faie
11 - TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare
12 - OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare
15 - FAATAU	Félix	conseiller municipal de Maeva
16 - TEFAATAUMARAMA	Marietta	conseiller municipal de Maeva
17 - TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fiti
20 - MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fiti
24 - COLOMBANI	Georges	maire délégué de Haapu
25 - KANA	Ioana	maire délégué de Parea
26 - TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefarerii
28 - TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe

Absents représentés par procuration :

13 - HIOE	Hana	représentée par	(05)
14 - TEKURIO	Haerenoa	représenté par	(16)
22 - TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par	(17)
23 - PAU	Tama	représenté par	(20)
27 - PUUPUU	Heifara	représenté par	(28)

Etaient absents :

18 - MARE	Olivier	conseiller municipal de Maeva
19 - LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fiti
21 - MAI	Nina	conseiller municipal de Fiti.

Suite à la convocation n° 3/CONV/CM/2007 du 06 novembre 2007, le conseil municipal tient sa troisième réunion ordinaire de l'année 2007 à Fare le vendredi 09 novembre 2007 à 09H00 sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, Maire de la Commune de HUAHINE. Monsieur Eric LEE CHIP SAO est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

I - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17 JUILLET 2007

Le procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2007 n'appelant aucune remarque de la part des conseillers, il a été adopté à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, et 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

II - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION

- Delib. 39 : Relative à des annulations et des virements de crédits dans le Budget communal de l'exercice 2007 (valant Décision Modificative n° 2).

Le Président explique que dans l'ensemble, cette décision modificative du Budget de l'année 2006 permettra de réajuster certains crédits. En section d'Investissement, il s'agit de réajustements tenant compte de la différence entre le coût réel et le coût d'objectif, et d'un changement d'imputation budgétaire demande par la tutelle. En section de Fonctionnement, il s'agit également de réajustements en fonction de l'évolution de la réalisation des consommations des crédits de fonctionnement. Ainsi, on atteint un parfait équilibre en section d'Investissement à 10 145 900 CFP, et en section de Fonctionnement à 23 470 000 CFP.

Aucune autre remarque n'étant faite, le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 40 : Autorisant le Maire à lancer le concours d'architecture pour la reconstruction de l'école primaire de FARE (opération n° 054).

Le Président indique que ce projet de délibération est conforme à la procédure imposée par le FIP qui finance l'opération.

A la demande de Monsieur Gaston LEMAIRE, le Président confirme que les travaux démarreront en 2008, et que des délais sont imposés pour le concours d'architecture. L'opération représente globalement un investissement de l'ordre de 150 à 200 millions CFP.

Aucune autre remarque n'étant faite, le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 41 : Modifiant le dossier technique et le plan de financement des matériels concernés par l'opération intitulée « Acquisition de matériels au titre des équipements de secours et de lutte contre l'incendie » (opération n° 056).

Le Président rappelle qu'en juillet dernier, le conseil municipal avait voté la délibération n° 26/2007 concernant une opération dont on connaissait le coût d'objectif. Cependant, les différents devis reçus impliquent une légère modification (reprise dans le projet de délibération n° 39/2008). La remorque éclairante, dont le coût d'objectif avait été fixé à 4,5 millions CFP, ne coûtera en fait que 4,25 millions, d'où l'obligation de modifier la délibération avant signature de la convention de financement. Il précise que cette acquisition sera financée à 80 % par le FIP et l'Etat.

Aucune autre remarque n'étant faite, le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 42 : Autorisant le versement pour compter du 1^{er} Août 2007, à Monsieur Marc BAUDUIN, Trésorier Payeur des Iles-Sous-Le-Vent, d'une indemnité dite de conseil (Art. : 622.5).

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 43 : Autorisant la prise en charge par le budget communal des frais portant sur les manifestations organisées dans le cadre des festivités de fin d'année (Art. : 623.2) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 44 : Autorisant le Maire à charger un avocat défenseur du Barreau de PAPEETE, de défendre les droits de la Commune de HUAHINE portant sur une partie de la terre « PUUOTOI », sise à FARE et utilisée par l'Office des Postes et Télécommunications (O.P.T.) (Art. : 626.2).

Le Président indique que c'est Maître MESTRE qui défend les intérêts de la Commune dans le litige qui l'oppose à l'Office des Postes et Télécommunications s'agissant de l'occupation d'une parcelle de la terre communale PUUOTOI où est installée le local technique

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 45 : Autorisant la prise en charge par le budget communal d'une participation aux frais de transport maritime d'élèves scolarisés à UTUROA, dans le cadre de rapatriement mensuel et complémentaire à celui programmé par la Direction de l'Enseignement Primaire (D.E.P.) pour l'année scolaire 2007-2008 (Art. : 624.7).

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 46 : Levant la prescription envers l'Office des Postes et Télécommunications (O.P.T.) pour des redevances téléphoniques impayées depuis plus de quatre (4) ans (Art. : 626.2) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 47 : Autorisant la participation d'une délégation communale au 90^{ème} Congrès des Maires de FRANCE à PARIS (Art. : 653.3) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 49 : Renouvelant pour l'année 2008 la ligne de trésorerie ouverte à la Banque de TAHITI en faveur de la Commune de HUAHINE (Art. : 661.5) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 50 : Octroyant un prix d'encouragement en faveur de nos enfants poursuivant des études universitaires ou autres supérieures à TAHITI ou à l'extérieur de la Polynésie Française (Art. : 671.4) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 51 : Portant approbation de la délibération n° 07/2007/SPC du 26 Juin 2007, relative à la modification des statuts du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie Française (S.P.C.-P.F.) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (5), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE.

- Délib. 48 : Octroyant une subvention complémentaire de fonctionnement aux associations sportives et socioculturelles de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2007 (Art. : 657.4) ;

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (16) et représentés (5), par 21 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE (MM. Eric LEE CHIP SAO et Richard OOPA ainsi que Mmes TEIHO Marie-Hélène et Tania TEREMATE s'étant absentes au moment du débat et du délibéré).

- Délib. 52 : Corrigeant la dotation spéciale dite « Ligne téléphonique » de la seule coopérative scolaire de l'école de PAREA, et de la dotation variable par élèves des écoles de MAEVA, PAREA et primaire de FITII.

Le projet de délibération est approuvé à l'unanimité des membres présents (19) et représentés (5), par 24 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE le projet de délibération suivant (M. Antonio MALATESTTE s'étant absenté au moment du débat et du délibéré).

III – AFFAIRES DIVERSES

- Diverses demandes de réparation et/installation de lampadaires dans les districts de Faie, Haapu, Parea ;
- Demande de renforcement de la vigilance au sein des services de Police et de l'Incendie ;
- Diverses demandes de réparations pour les mairies annexes de Maeva et Faie ;
- Demande d'extraction des palplanches apparentes situées sous le nouveau pont de Maeva, qui présentent un danger potentiel pour les enfants du village ;
- Remerciements pour l'inauguration du préau du village de Haapu ;
- Maîtrise foncière du terrain où sera installé le transformateur EDT qui alimentera la rive Sud de la baie de Faie ;
- Implantation d'antennes-relais Vini à Faie et Tefarerii ;
- Délégation participant au 90^{ème} Congrès des Maires de France à Paris, emmenée par M. Gaston LEMAIRE ;
- Demande du retour de la secrétaire d'état civil de Maroe dans la mairie d'origine, une fois que le local sera achevé ;
- Confirmation de la fête de fin d'année offerte par la Commune aux *matabiapo* de Huahine ;
- Demande de renforcement des effectifs des services Hydraulique et de Police par des agents qualifiés.

Le Secrétaire,
Eric LEE CHIP SAO

Le Président,
Marcelin LISAN

COMPTE RENDU DE LA 2^{ème} REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUILLET 2007

Ordre du jour :

- 1) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 Février 2007 du Conseil Municipal ;
- 2) Divers projets de délibération ;
- 3) Affaires diverses

Étaient présents :

1 - LISAN	Marcelin	Maire ;
2 - TEIHO	Marie-Hélène	1 ^{er} adjoint au maire ;
4 - LEMAIRE	Gaston	3 ^{ème} adjoint au maire ;
5 - VAIHO	Dorita	4 ^{ème} adjoint au maire ;
6 - LY	Gaby	5 ^{ème} adjoint au maire ;

7 - LEE CHIP SAO	Eric	6 ^{ème} adjoint au maire ;
8 - TSING TIN	Anitihi, Félix	7 ^{ème} adjoint au maire ;
10 - FAATAUIRA	Camille	représenté par (6) ;
11 - TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare ;
12 - OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare ;
13 - HIOE	Hana	conseiller municipal de Fare ;
14 - TEKURIO	Haerenoa	maire délégué de Maeva ;
17 - TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fitii ;
19 - LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fitii ;
20 - MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fitii ;
23 - PAU	Tama	conseiller municipal de Fitii ;
24 - COLOMBANI	Georges	maire délégué de Haapu ;
25 - KANA	Ioana	maire délégué de Parea ;
26 - TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefarerii ;
28 - TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe.

Absents représentés par procuration :

9 - TERAATEPO	Mana, Gilles	représenté par (25) ;
15 - FAATAU	Félix	représenté par (01) ;
16 - TEFAATAUMARAMA	Marietta	représentée par (02) ;
18 - MARE	Olivier	représenté par (05) ;
22 - TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par (20) ;
27 - PUUPUU	Heifara	représenté par (28).

Étaient absents :

3 - MALATESTTE	Antonio	2 nd adjoint au maire
21 - MAI	Nina	conseiller municipal de Fitii.

Suite à la convocation n° 2/CONV/CM/2007 du 10 Juillet 2007, le conseil municipal tient sa deuxième réunion ordinaire de l'année 2007 à Fare le mardi 17 Juillet 2007 à 8H50 sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, Maire de la Commune de HUAHINE. Monsieur Eric LEE CHIP SAO est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

I - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 FEVRIER 2007

Le procès-verbal de la réunion du 27 Février 2007 n'appelant aucune remarque de la part des conseillers, il a été adopté à la majorité des membres présents (17) et représentés (6), par 22 voix POUR, et 0 ABSTENTION et 1 voix CONTRE (Hon Sha LAO MAO).

II - DIVERS PROJETS DE DELIBERATION

A été approuvé à la majorité des membres présents (20) et représentés (6), par 25 voix POUR, 1 ABSTENTION (Hon Sha LAO MAO) et 0 voix CONTRE le projet de délibération suivant :

- Delib. 19 : Relative à des annulations et des virements de crédits dans le Budget communal de l'exercice 2007 (valant Décision Modificative n° 1) ;

A été approuvé à la majorité des membres présents (20) et représentés (6), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 1 voix CONTRE (Hon Sha LAO MAO) le projet de délibération suivant :

- Délib. 20 : Annulant la délibération n° 30/2007 du 10 Novembre, acceptant le principe de l'opération intitulée « Electrification de la rive Sud de la baie de FAIE », approuvant le dossier technique, sollicitant une assistance financière de la Polynésie Française et déléguant la maîtrise d'ouvrage à l'Electricité de TAHITI ;

Ont été approuvés à l'unanimité des membres présents (20) et représentés (6) les projets de délibération suivants :

- Délib. 21 : Acceptant le principe de l'acquisition d'une sirène d'alarme électronique, approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier de l'Etat ;

- Délib. 22 : Annulant les délibérations n° 19/2006 du 10 Août 2006, acceptant le principe de l'opération intitulée « Extension du réseau électrique HTA-BTA aéro-souterrain du quartier TEONETERE à PAREA », approuvant le dossier technique et sollicitant un concours financier de la Polynésie Française - et n° 37/2006 du 20 Octobre 2006, modifiant le plan de financement ;

A été approuvé à la majorité des membres présents (20) et représentés (6), par 25 voix POUR, 0 ABSTENTION et 1 voix CONTRE (Hon Sha LAO MAO) les projets de délibération suivants :

- Délib. 23 : Modifiant le dossier technique et le plan de financement des matériels concernés par l'opération intitulée « acquisition de matériels et de travaux de voirie » ;

- Délib. 24 : Acceptant le principe de chacune des opérations retenues dans le cadre du programme 2007 des constructions scolaires, approuvant les dossiers techniques et sollicitant un concours financiers du F.I.P. ;

Ont été approuvés à l'unanimité des membres présents (19) et représentés (6) les projets de délibération suivants :

- Délib. 25 : Acceptant le principe de l'opération d'acquisition de bacs roulants, approuvant le dossier technique et sollicitant un concours financier du F.I.P. et de la Polynésie Française ;

- Délib. 26 : Acceptant le principe d'acquisition de matériels au titre des équipements de secours et de lutte contre l'incendie, approuvant le dossier technique et sollicitant un concours financier du F.I.P. et de l'Etat ;

A été approuvé à la majorité des membres présents (19) et représentés (6), par 24 voix POUR, 01 ABSTENTION (Eric LEE CHIP SAO) et 0 voix CONTRE le projet de délibération suivant :

- Délib. 27 : Corrigé la dotation spéciale dite « Ligne téléphonique » de la seule coopérative scolaire du C.J.A. ;

Ont été approuvés à l'unanimité des membres présents (19) et représentés (6) les projets de délibération suivants :

- Délib. 28 : Relative au versement du complément communal de l'indemnité représentative de logement en faveur des directeurs d'école et des instituteurs de la Commune de HUAHINE pour l'année 2006 ;

- Délib. 29 : Approuvant l'avenant modifiant l'article 14-a de l'article 7 de la convention de concession de production et de distribution publique d'énergie électrique de HUAHINE ;

- Délib. 30 : Portant modifications de cinq (5) postes budgétaires au sein du Service du Bâtiment et du Service de la Voirie du Département des Services Techniques de la Commune de HUAHINE ;

- Délib. 31 : Portant modifications de trois (3) postes budgétaires au sein du Service Scolaire du Département des Relations aux Administrés de la Commune de HUAHINE ;

- Délib. 32 : Relative à une modification du temps de travail des Secrétaires du Service de l'Etat-Civil au sein du Département des Relations aux Administrés de la Commune de HUAHINE ;

- Délib. 33 : Portant annulation d'un (1) poste budgétaire d'Ouvrier hydraulique au sein du Service Hydraulique et portant création d'un (1) poste de Conducteur de travaux au sein du Service Hydraulique du Département des Services Techniques de la Commune de HUAHINE ;

- Délib. 34 : Octroyant une prime dite de « responsabilité » à certains agents du Service de la Police Municipale et du Service de l'Incendie de la Commune de HUAHINE ;

- Délib. 35 : Abrogeant la délibération n° 53/2004 du 10 Décembre 2004, et modifiant la délibération n° 8/2007 du 27 Février 2007 ;

- Délib. 36 : Portant admission en non-valeur de certaines recettes irrécouvrables ;

- Délib. 37 : Octroyant une bourse en faveur de nos enfants effectuant des études universitaires ou autres supérieures à TAHITI ou à l'extérieur de la Polynésie Française ;

- Délib. 38 : Acceptant le principe de l'opération d'acquisition de deux (2) camionnettes double-cabine à benne basculante, approuvant le dossier technique et sollicitant un concours financier de la Polynésie Française ;

III - QUESTIONS DIVERSES

Les interventions ont été diverses et ont porté notamment sur :

- l'état d'avancement des travaux d'extension du réseau hydraulique de Vaieri,
- le projet d'ouverture d'un CETAD, de réfection des installations électriques et de couverture des plateaux sportifs du collège de Fare,
- les travaux programmés par la Direction de l'Équipement : rénovation de la partie du quai de Fare occupée par la goélette Vaeanu, le goudronnage de la route du CJA, le bétonnage de la route de Taravari pour lequel un appel d'offres a été ouvert,
- l'électrification prochaine de la rive sud de la baie de Faie et de Taravari,

Quelques doléances ont également été enregistrées, concernant :

- des travaux de réfection ou d'aménagement (toiture, peinture et clôture de la mairie annexe de Faie, sanitaires pour les filles de l'école de Haapu, salle de classe au sein de l'école maternelle de Fitii pour les cours de *reo maohi*) ;
- l'installation de nouveaux points lumineux dans le village de Faie,
- le réaménagement du site du pont de Maeva au niveau de la source,

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 12H15.

Le Secrétaire,
Eric LEE CHIP SAO

Le Président,
Marcelin LISAN

COMPTE RENDU DE LA 1ère REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 FEVRIER 2007

Ordre du jour :

- 1) - Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 Octobre 2006 du Conseil Municipal ;
- 2) - Présentation et adoption du Compte Administratif du Maire de l'exercice 2006 ;
- 3) - Présentation et adoption de la délibération portant affectation des résultats cumulés de l'exercice 2006 ;
- 4) - Présentation et adoption du Budget Primitif de l'exercice 2007 ;
- 5) - Divers projets de délibération ;
- 6) - Affaires diverses

Etaient présents :

1 - LISAN	Marcelin	Maire ;
2 - TEIHO	Marie-Hélène	1 ^{er} adjoint au maire ;
3 - MALATESTE	Antonio	2 nd adjoint au maire ;
4 - LEMAIRE	Gaston	3 ^{ème} adjoint au maire ;
5 - VAIHO	Dorita	4 ^{ème} adjoint au maire ;
6 - LY	Gaby	5 ^{ème} adjoint au maire ;
7 - LEE CHIP SAO	Eric	6 ^{ème} adjoint au maire ;
8 - TSING TIN	Anitihi, Félix	7 ^{ème} adjoint au maire ;
9 - TERAATEPO	Mana, Gilles	8 ^{ème} adjoint au maire ;
11 - TEREMATE	Tania	conseiller municipal de Fare ;
12 - OOPA	Richard	conseiller municipal de Fare ;
13 - HIOE	Hana	conseiller municipal de Fare ;
16 - TEFAATAUMARAMA	Marietta	conseiller municipal de Maeva ;
17 - TEPA	Tapea, Gérard	conseiller municipal de Fiti ;
19 - LAO MAO	Hon Sha	maire délégué de Fiti ;
20 - MOU SIN	Gaeton	conseiller municipal de Fiti ;
23 - PAU	Tama	conseiller municipal de Fiti ;
24 - COLOMBANI	Georges	maire délégué de Haapu ;
25 - KANA	Ioana	maire délégué de Parea ;
26 - TAAROAMEA	Bruno	maire délégué de Tefarerii ;
28 - TEPA	Eremoana	conseiller municipal de Maroe.

Absents représentés par procuration :

10 - FAATAUIRA	Camille	représenté par (6) ;
15 - FAATAU	Félix	représenté par (12) ;
18 - MARE	Olivier	représenté par (9) ;
22 - TIIHIVA	Tutohiarai	représenté par (17) ;
27 - PUUPUU	Heifara	présent, puis représenté par (28).

Etaient absents :

14 - TEKURIO	Haerenoa	maire délégué de Maeva ;
21 - MAI	Nina	conseiller municipal de Fiti.

Suite à la convocation n° 1/CONV/CM/2007 du 23 Février 2006, le conseil municipal tient sa première réunion ordinaire de l'année 2007 à Fare le mardi 27 février 2006 à 8H40 sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, Maire de la Commune de HUAHINE. Monsieur Richard OOPA est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

En préambule, et après approbation des membres présents, Monsieur Eric POINSIGNON, chef de projet de la section études et plans du Service de l'Urbanisme, fait un exposé sur les différentes phases de l'élaboration d'un PGA, en s'appuyant sur les plans et réglementations adoptés par les communes de TAHAA, MAUPIT, MOOREA, et sur les travaux en cours dans les communes de TAPUTAPUATEA et HIVA OA.

Après quoi, le Président remercie Monsieur Eric POINSIGNON de son intervention qui a permis aux membres du conseil municipal de mieux appréhender le travail réalisé depuis un an pour l'élaboration du PGA de HUAHINE.

I - EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 OCTOBRE 2006

Le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2006 n'appelant aucune remarque de la part des conseillers, il a été adopté à l'unanimité des membres présents (21) et représentés (5).

II - PRESENTATION ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE DE L'EXERCICE 2006

Présentation du Compte Administratif de l'exercice 2006 par le Président, par chapitre, sous-chapitre et par article, pour un résultat cumulé en excédent de 45 591 301 frs en Section de Fonctionnement et de 6 325 670 frs en Section d'Investissement, soit un résultat global cumulé en excédent de 51 916 971 frs.

La présentation étant achevée et tous les commentaires et observations ayant été recueillis, le Président se retire et la séance est momentanément présidée par le Premier Adjoint, Madame TEIHO Marie-Hélène, pour délibérer du Compte administratif de l'exercice 2006 du Maire, qui a été en définitive *approuvé par vingt quatre (24) voix POUR, une (01) ABSENTION (Monsieur Hon Sha LAO MAO) et zéro (0) voix CONTRE.*

- Delib. 1 : Approuvant le Compte Administratif du Maire de l'exercice 2006

Le projet de délibération est *approuvé par vingt quatre (24) voix POUR, une (01) ABSENTION (Monsieur Hon Sha LAO MAO) et zéro (0) voix CONTRE.*

- Délib. 2 : Constatant la concordance, et se prononçant sur la conformité, pour l'exercice 2006, du Compte Administratif du Maire avec le Compte de gestion du Trésorier des Iles-sous-le-vent

Le projet de délibération est *approuvé par vingt cinq (25) voix POUR, une (01) ABSENTION (Monsieur Hon Sha LAO MAO) et zéro (0) voix CONTRE.*

III – PRESENTATION ET ADOPTION DE LA DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DES RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE 2006

- Délib. 3 : Portant affectation des résultats cumulés de l'exercice 2006

Le projet de délibération est *approuvé à l'unanimité des membres présents (21) et représentés (5).*

IV – PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2007

Après présentation par le Président, par section, chapitre, sous-chapitre et article, le Budget Primitif de l'exercice 2007, présentant une balance générale en parfait équilibre de : 1 294 184 122 frs, est adopté à l'unanimité des membres présents (21) et représentés (5).

Section de Fonctionnement : 740 364 781 frs

Section d'Investissement : 553 819 341 frs

- Délib. 4 : Approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2007

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des membres présents (21) et représentés (5).

V – DIVERS PROJETS DE DELIBERATION

A été approuvé par vingt-quatre (24) voix POUR et zéro (0) voix CONTRE le projet de délibération suivant :

- Délib. 10 : Autorisant le reversement à chaque coopérative scolaire de la part de la dotation dite « Dotation F.I.P. » de l'exercice 2007 réservée à l'entretien des élèves et au fonctionnement des établissements scolaires et parascolaires du premier cycle de la Commune de HUAHINE, ainsi que le versement d'une dotation spéciale de fonctionnement

(Messieurs Antonio MALATESTTE et Eric LEE CHIPA SAO n'ayant pas participé au vote de la délibération)

A été approuvé par vingt-cinq (25) voix POUR et zéro (0) voix CONTRE le projet de délibération suivant :

- Délib. 11 : Autorisant le reversement pour l'année 2007 d'une dotation dite « Dotation F.I.P. » réservée à la gestion de la cantine du C.J.A. de FARE

(Monsieur Eric LEE CHIP SAO n'ayant pas participé au vote de la délibération)

A été approuvé par dix-neuf (19) voix POUR et zéro (0) voix CONTRE le projet de délibération suivant :

- Délib. 12 : Octroyant une subvention de fonctionnement aux associations sportives et socioculturelles de la Commune de HUAHINE, pour l'exercice 2007

(Mesdames Marie-Hélène TERIITAUMIHAU, Marietta TEFAATAUMARA et Tania TEREMATE, Messieurs Eric LEE CHIPA SAO, Richard OOPA, Félix FAATAU et Bruno TAAROAMEA n'ayant pas participé au vote de la délibération)

VI - QUESTIONS DIVERSES

Les interventions ont été diverses et ont principalement porté sur des demandes d'interventions techniques en éclairage public, en extension électrique, des demandes de participations, et une demande commune des conseillers portant sur l'octroi d'une indemnité de téléphone.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 16H45.

Le Secrétaire,
Richard OOPA

Le Président,
Marcelin LISAN